Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

Compte rendu de l'action de sit-in du 17/12/08 au Parlement Francophone Bruxellois

et de la rencontre du 19/12/08 avec Mr. Eric Tomas, Président du Parlement Bruxellois

Le 17 décembre 2008 a eu lieu notre 32ème sit-in, la 5ème action de ce type organisée devant les portes du Parlement Francophone Bruxellois (cfr : actions du 09/12/05, 15/12/06, 06/07/07 et 18/12/07). Nous étions une trentaine à manifester, accompagnés cette fois par des personnes handicapées accueillies dans le centre de jour « Le Grain » de l'Arche Bruxelles, ainsi que par leurs éducateurs et le directeur.

Le GAMP étant devenu désormais un habitué du Parlement Bruxellois (nos représentants assistent régulièrement aux séances plénières et de commission), nous avons été reçus par le Président du PFB Christos Doulkeridis ainsi que par les représentants des 4 partis démocratiques : Dominique Braeckman pour Ecolo, Fatiha Saïdi pour le PS, Caroline Persoons pour le MR et André du Bus pour le cdH. D'autres députés étaient aussi présents.

Nous avons rappelé que notre action visait le vote de ce jour du budget COCOF 2009. Dans ce budget, nous ne voyons - hélas - aucune augmentation significative prévue pour la création de places supplémentaires, par rapport au budget de l'année précédente. Ce budget est un budget de fin de législature, nous savons bien que notre combat s'inscrit désormais dans la campagne électorale pour les prochaines élections régionales. Ainsi, nous avons remis aux parlementaires présents notre socle de revendications. Nous avons précisé que ce document découle aussi des travaux entamés avec les représentants des partis francophones bruxellois (dont certains étaient en face de nous) rencontrés le 18 septembre, ainsi que le 8 et le 16 décembre de cette année.

Dans la foulée, le GAMP a relevé que la conférence de presse organisée le jour précédent par la Ministre Huytebroeck au sujet de la création de 80 nouvelles places d'accueil destinées aux PHGD, n'annonce en réalité rien de nouveau car il s'agit toujours des anciens projets en cours HOPPA, Condorcet et Estreda. La nouveauté est que le Collège de la COCOF a approuvé un plan triennal de subventionnement de ces infrastructures à partir de 2010, avec à la clé un budget conséquent qui permettra de démarrer les différentes constructions en même temps. Cela devrait éviter une concurrence délétère parmi les différents projets. Le GAMP trouve paradoxal de devoir se réjouir du fait que ces projets ne soient pas bloqués ! Un accord de principe ne donne-t-il pas le droit au subventionnement ? Devons-nous nous réjouir de la juste et légitime application d'un droit ?

Le GAMP a aussi signalé que l'accord de coopération entre COCOF et Région wallonne n'est toujours pas opérationnel, ce qui empêche de pouvoir octroyer des conventions prioritaires à des bruxellois pris en charge en Wallonie. La Ministre avait promis que cette question serait enfin réglée début 2009, mais les informations en notre possession nous renvoient désormais à des temps plus longs (fin mars 2009, voire même juin 2009 si tout va bien !). On sait que les procédures sont longues mais les parents concernés, dont un est présent à cette rencontre, perdent patience : il n'est pas facile de vivre au jour le jour avec le sentiment que la solution péniblement trouvée reste encore et toujours précaire à cause de la lenteur administrative !

Ensuite, ont pris la parole des témoins directement concernés :

- Une maman a notamment fait état de ses difficultés récentes pendant l'hospitalisation de son fils très lourdement handicapé, mais aussi des difficultés liées à l'octroi d'un BAP : celui-ci n'a pas été reconduit pendant deux mois car le projet pilote venait à terme et devait être renouvelé. Le renouvellement est maintenant chose faite mais le sentiment de précarité reste présent. Quel avenir d'ailleurs pour le BAP en Région

Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

bruxelloise quand on sait que pour le budget 2009 de la COCOM il n'y a pas d'augmentation permettant d'élargir cette précieuse initiative à d'autres bénéficiaires ?

- Une assistante sociale a signalé que la pénurie de places concerne désormais aussi les enfants polyhandicapés, et qu'il n'est pas normal que ces derniers se retrouvent à l'hôpital car leurs parents ne peuvent les garder à la maison 24 heures sur 24, sous peine de devoir arrêter de travailler !
- Le directeur de l'Arche a signalé que ce centre, organisé en petites structures de vie selon une philosophie moderne d'inclusion, n'est toujours pas reconnu depuis 15 ans, en dépit d'un résultat d'inspection positif de la COCOF. Or, l'Arche se dit prête à accueillir (et accueille déjà) des personnes de grande dépendance.

Bien que le tableau de la situation reste plutôt noir pour les membres du GAMP, les parlementaires présents ont tenu à remarquer que nous avions obtenu, par notre combat inlassable, des avancées importantes, ne fut-ce qu'au niveau de la sensibilisation et de la conscientisation du monde politique au problème du manque de places pour PHGD. Désormais, cela est un acquis et plus aucun parti ne peut faire l'impasse sur cette question dans son programme politique.

Le GAMP a reconnu que tous les partis s'étaient impliqués et s'impliquent dans le soutien de la cause de PHGD et a rappelé volontiers les derniers événements en date qui le démontrent :

- Le cdH a organisé un colloque sur le handicap le 26 novembre et y a invité un représentant du GAMP à s'exprimer. Le colloque a été associé à une conférence de presse.
- De même, le PS a organisé un colloque sur le handicap le 2 et 3 décembre en invitant un représentant du GAMP à intervenir dans un atelier consacré au manque de places.
- Le MR a relevé le combat du GAMP lors de son congrès de lancement de la campagne électorale le 13 décembre, via une interview vidéo projetée sur grand écran et un espace dédiée au handicap.
- La Ministre Ecolo Evelyne Huytebroeck a notamment impliqué le GAMP dans le comité de coordination de l'Interface Grande Dépendance. Les contacts avec le Cabinet de la Ministre ont été par ailleurs excellents.

Si le GAMP veut bien admettre ces avancées, il n'en reste pas moins que le chemin est encore bien long avant d'aboutir à la création de places en suffisance et surtout à donner une réponse satisfaisante aux besoins des PHGD et de leurs familles. Nous estimons que c'est une question de priorités politiques. Le combat continue donc.

La réunion s'est poursuivie de façon plus conviviale autour d'un café et d'échanges individuels. Quelques membres du GAMP ont ensuite assisté aux débats de l'après-midi dans la tribune du Parlement. Un compte rendu de ces débats sera disponible sur le site du PFB prochainement. Les membres du GAMP ont aussi eu l'occasion de s'entretenir avec la Ministre Evelyne Huytebroeck (présente au Parlement pour répondre aux questions des députés) qui est venue les saluer pendant la pause. La question de l'accord de coopération a ressurgi et la Ministre s'est dite confiante dans la solution positive de ce problème endéans la fin de la législature.

Rapporteur : Cinzia Agoni

Deux jours après ce sit-in, le GAMP a demandé, par l'intermédiaire de Mme Saïdi, députée PS, de rencontrer le Président du Parlement Bruxellois avant la séance plénière du vote du Parlement du budget 2009 de la Région Bruxelloise. Cette rencontre a eu lieu le 19 décembre.

Etaient présents : Mr. Eric Tomas, président, Mme Desjardin du service des relations publiques du Parlement, Mesdames Claire Borchgraeve et Cinzia Agoni, représentantes du GAMP.

Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

Très attentif à l'exposé de la problématique dénoncée par le GAMP, Mr. Tomas, tout en observant que cette matière est du ressort de la COCOF, a admis que cette question concerne bien la Région Bruxelloise dont le budget, qui sera présenté au vote des parlementaires, est difficile.

En effet, les recettes de la Région sont insuffisantes et qui plus est, en baisse (droit de succession et d'enregistrement). La Région ne peut faire face à ses obligations entre autres vis à vis du secteur non marchand (qui venait de manifester devant le Parlement le jour avant). Or, ces dépenses, de même que celles liées au handicap de grande dépendance, sont objectivées ou objectivables.

La seule solution réside dans un refinancement de la Région. 500 millions seraient nécessaires pour la faire fonctionner et Mr. Tomas constate qu'il y a un large consensus entre les Parlementaires Bruxellois, y compris au sein du Gouvernement. A défaut de ce refinancement, la Région se trouvera devant une inadéquation entre les recettes et les demandes objectivables, ce qui entraînerait le risque de devoir couper dans les dépenses d'investissement et de fonctionnement, et engendrerait donc davantage de chômage.

Une piste semble à l'heure actuelle se dégager au niveau d'un rééquilibrage au sein de la Communauté Française de la clé de répartition entre Bruxelles et la Wallonie. Cela avait été aussi avancé lors des débats du PFB du 17 décembre. Cette clé, actuellement de 23 pour la COCOF et de 77 pour la Région Wallonne, pourrait passer à 25/75, en engendrant ainsi un accroissement important de la dotation de la COCOF.

Mr. Tomas plaide pour une triple solidarité :
- Intra francophone : Bruxelles/Wallonie (cfr. ci dessus).
- Intra Bruxelloise : refinancement de la COCOF via une modification de la clé 80/20 entre francophones et néerlandophones.
- Etat Fédéral – Région Bruxelloise : il faut prendre en compte les frais réels supportés par la Région de Bruxelles Capitale, car non seulement la population de Bruxelles est en augmentation de plus de 50.000 unités, mais comme toutes les capitales, elle attire une population précarisée ; ce sont des éléments objectivables. Il y a là un problème d'équité.

En conclusion de cette brève rencontre, nous avons demandé au Président du Parlement Bruxellois Eric Tomas de distribuer aux parlementaires le socle des revendications du GAMP dont nous lui avons remis une version française et néerlandaise. C'est en les remerciant pour l'agréable accueil que nous avons pris congé de nos hôtes.

Rapporteur : Claire Borchgraeve